

# Ressources en eau : le seuil d'alerte est franchi

**Les cours d'eau sont fragilisés, les sols asséchés de façon inédite pour un mois d'avril, niveau le plus faible depuis l'année 2011, ayant conduit au franchissement du seuil d'alerte. Si la situation perdure, la préfecture pourrait, par arrêté, mettre en place des mesures de restriction d'usage de l'eau.**

Après les périodes estivales 2018 et 2019 remarquablement déficitaires, les précipitations de l'hiver ont, en grande partie, rechargé les nappes phréatiques. « Mais la situation depuis la mi-mars a fragilisé les cours d'eau et a asséché les sols de façon inédite pour un mois d'avril, niveau le plus faible depuis l'année 2011, ayant conduit au franchissement du seuil d'alerte », avertissent, dans un communiqué, les services de la préfecture de la Haute-Saône.

## 40 jours dans le rouge

Depuis le 11 mars, il n'a pratiquement pas plu : les quatre décades du 11 mars au 20 avril sont très insuffisantes. Associée à des températures très douces, globalement de +2 à +3 °C au-dessus des normales, l'évapotranspiration est très importante.

Les précipitations de la semaine dernière ont permis une petite pause dans cette dégradation. Les prévisions météorologiques annoncées pour



**« Les quatre décades du 11 mars au 20 avril sont très insuffisantes », alertent les services de la préfecture de la Haute-Saône : « Il convient d'ores et déjà d'adopter une attitude responsable et d'être vigilant quant à l'utilisation de la ressource. »**

Photo archives ER/Sam COULON

cette semaine prédisent un temps calme, puis de l'instabilité dès le milieu de semaine. Les prévisions à plus long terme ne permettent pas de dégager de tendance.

## Prévenir toute pénurie

Aussi, pour préserver les ressources en eau et prévenir toute pénurie, « il convient d'ores et déjà d'adopter une attitude responsable et d'être vigilant quant à l'utilisation de la ressource. Il est indispensable que chacun prenne toute disposition pour avoir une gestion économe de l'eau que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau ou à partir des réseaux publics de distribution d'eau potable. »

## Désinfection à l'eau javellisée des lieux publics :

## « extrêmement dommageable pour l'environnement »

Le contexte sanitaire exceptionnel actuel peut conduire à vouloir désinfecter tous les espaces publics et privés avec des solutions javellisées. « Il est rappelé que l'utilisation de tels produits est extrêmement dommageable pour l'environnement, à commencer pour les cours d'eau, premiers récepteurs, d'autant plus fragiles quand ils sont en basses eaux et que les rejets sont directs. Ces démarches sont donc fortement déconseillées. »

Si les conditions météorologiques des jours à venir devaient confirmer l'état de sécheresse actuel, la préfecture de la Haute-Saône pourrait décider, par arrêté préfectoral, de mettre en place des mesures de restriction d'usage de l'eau.

## HAUTE-SAÔNE

### Réouverture des déchetteries à compter du lundi 11 mai

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, les déchetteries du SYTEVOM vont rouvrir leur accès au grand public à partir du lundi 11 mai au matin.

Ce sont, dans un premier temps, 23 sites qui seront opérationnels et accueilleront les usagers. Nous concentrerons donc nos moyens humains et techniques sur ces déchetteries qui seront ouvertes selon leurs horaires habituels.

**La liste des 23 déchetteries qui vont rouvrir :** Amance, Arc-lès-Gray, Baumes-les-Dames, Dampierre-sur-Salon, Desandans, Esprels, Fougères, Fretigney, Gy, Héricourt, Jussey, L'Isles-sur-le-Doubs, Lure, Marnay, Mélisey, Port-sur-Saône, Pusey, Quincey, Rioz, Roullans, Saint-Loup-sur-Semouse, Saint-Sauveur et Scey-sur-Saône.

Pour les déchetteries d'Arc-lès-Gray, Dampierre-sur-Salon, Gy, Marnay et Melisey, des créneaux horaires supplémentaires sont mis en place.

Un dispositif exceptionnel est prévu dans le plus strict respect des mesures sanitaires en vigueur, permettant ainsi d'assurer la sécurité des personnels comme celle des usagers.

L'utilisateur sera accueilli et devra respecter scrupuleusement les consignes qui seront données.

Tous les flux de déchets seront acceptés, en rappelant qu'ils doivent être préalablement triés et préparés par l'utilisateur avant l'arrivée en déchetterie.

Compte tenu de l'affluence probable, vous êtes invités à faire preuve de patience et de différer vos apports non urgents.